

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Création de SCOP&CO, entreprise toulousaine de conseil en ingénierie nouvelle génération

SCOP&CO, c'est le nom qu'ont choisi Romain Cavalié, Edouard Marix, Lucas Cambra et Florian Brunel pour leur entreprise de conseil en ingénierie, créée en Scop (Société Coopérative et Participative) en février dernier. Ils interviennent sur l'ensemble de la chaîne de valeurs des industriels, entreprises tertiaires et organismes publics de tout secteur d'activité en délivrant des prestations intellectuelles. Un statut coopératif pour redonner du sens à la collaboration ; une innovation dans ce secteur.

Une coopérative de conseil en ingénierie pour favoriser la pérennité des collaborations

Après une expérience cumulée de 15 ans dans le secteur du conseil, les 4 associés rebondissent en créant une société qui leur correspond. *« Nous avons tous occupé des postes de management au sein de grands groupes mais aussi dans des entreprises plus petites, et nous avons été frappés par le même constat : un manque d'épanouissement professionnel, une recherche permanente de rentabilité et une certaine frustration de ne pas aller au bout des choses. Ce changement d'aspirations professionnelles nous a amené à nous lancer dans un projet entrepreneurial porteur de sens. »* exprime Romain Cavalié, gérant de l'entreprise coopérative.



Ensemble, ils développent le projet SCOP&CO. *« Ce projet, c'est l'ambition de conférer un réel sentiment d'appartenance et de reconnaissance à l'ensemble des salariés, notamment des consultants ingénieurs. »*, raconte Edouard Marix. *« C'est aussi ancrer sur le long terme les relations que l'on va construire avec les partenaires et les salariés, grâce à des intérêts communs plus forts dans l'optique de redonner du sens à la collaboration. »*. Avec SCOP&CO, ils délivrent des prestations intellectuelles auprès d'acteurs locaux industriels, tertiaires, public ou privé pour le grand Sud-Ouest. Ils accompagnent leurs clients tout au long du cycle de vie de leurs projets.

La Scop, un choix raisonné qui va servir le projet d'entreprise

Avant d'opter pour le statut coopératif, les 4 associés-fondateurs ont recherché l'outil idéal qui rendrait concret tout ce qu'ils voulaient faire avec plus de reconnaissance, d'autonomie, de sens et d'impact.

C'est dans une suite logique que le modèle Scop est apparu comme le parfait outil juridique qui servira au mieux leur projet d'entreprise. Un modèle innovant dans le secteur, que les 4 membres fondateurs ont mis du temps à appréhender, notamment sur le lien évident de faire vivre 2 modèles antagonistes, que sont les Scop et le conseil en ingénierie. « *Pour être certains de faire le bon choix, nous nous sommes fortement appuyés sur l'expertise de l'Union Régionale, sur son réseau et avons contacté plusieurs dirigeants d'entreprises coopératives.* » témoigne Edouard Marix.

Aujourd'hui, l'équipe est convaincue, la solution coopérative permet une nouvelle approche du métier avec un véritable partage de la valeur, de la gouvernance pour les salariés et le développement d'un savoir-faire interne (outils, logiciels, méthodologie etc..), qui va appuyer l'expertise des équipes auprès de leurs clients. Concrètement, c'est grâce à la coopérative qu'ils peuvent aujourd'hui répondre aux exigences de leurs clients, mais également et surtout, à celles de leurs collaborateurs. En effet, ils interviennent chez leurs clients avec des consultants associés, supportés par une équipe dont le métier est de mettre les équipes projets dans les meilleures conditions de travail pour garantir leur épanouissement.

Inciter à une collaboration plus responsable

Les 4 associés espèrent développer leur activité et accroître leurs effectifs à 40 salariés associés en mission au sein de 10 à 15 clients différents, d'ici 2025.

« *Nous souhaitons vivement réaliser ce développement avec le soutien des entreprises majeures de la place toulousaines (Les groupes Airbus, Thales, Safran, Orange, La Poste, Newrest, Liebherr, Continental notamment...) qui se doivent de continuer à être moteurs dans leurs démarches, en adoptant notamment des pratiques éthiques et durables dans leur mode de fonctionnement, et d'être à l'initiative de création de partenariats avec les acteurs locaux que sont les coopératives, en leurs ouvrant notamment leurs sollicitations.* » précise Romain Cavalié.

SCOP&CO

romain.cavalié@scopandco.fr

06 72 89 59 00

www.scopandco.fr



À PROPOS DE L'URSCOP OCCITANIE PYRÉNÉES

www.scopoccitanie.coop

L'Union Régionale des Scop Occitanie pôle Pyrénées est une structure d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises en coopératives.

Pour le développement des entreprises coopératives, l'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création comme à leur développement, formations... Chaque année, ce sont plus de 50 projets de créations qui sont accompagnés.

Être adhérent, c'est intégrer un réseau coopératif dynamique. L'URSCOP fédère les Scop (Sociétés Coopératives et Participatives) et les Scic (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ex-région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. La structure est soutenue par la Région Occitanie, le FSE, Toulouse Métropole et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.



CONTACTS PRESSE

Service de presse

FLORENCE MILLET

06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

URSCOP Occitanie Pyrénées

SOPHIE HEMARDINQUER

06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop